



Lettre d'information n°71 Novembre 2013

Groupama
SUPPORTS
& SERVICES



Edito !

Mesures ASC 2014

Le Comité d'Entreprise, par ses activités sociales et culturelles, se doit d'utiliser la dotation que l'employeur lui verse, en proposant des activités aux salariés en respectant la plus grande équité et ceci dans les limites d'un budget proposé et voté annuellement par les élus du CE.

En accusant un excédent trop important de trésorerie, celui-ci ne remplit plus son rôle.

Aujourd'hui, plus qu'hier, et sûrement encore plus demain, c'est du pouvoir d'achat dont les salariés ont besoin, et des subventions plus importantes en font partie ! Ce qui nous étonne c'est que seuls, les élus CFE-CGC comprennent cela,

D'où les propositions de la CFE-CGC pour 2013

- Création d'une tranche à 75% de subvention, avec augmentation automatique de 5% des taux de subvention pour une majorité de salariés.
- Une augmentation de la subvention séjours vacances, dont les chèques vacances, à 1000€ **refusée par les élus des autres OS pour 2013.**
- Le renouvellement en 2013 de la mesure exceptionnelle de 2012 de distribution de CV sans participation, **refusé par les élus des autres OS.**
- En fin d'année 2013, multiplier par 3 la valeur des chèques cadhoc attribués aux salariés, **refusé par les élus des autres OS.**

Sachez que la première mesure, de la voix même de notre Trésorier du CE de G2S, n'a eu aucun impact sur les subventions accordées en 2013 et les réserves de "**LA TRESORERIE DU CE**" vont peut-être augmenter !

Les élus CFE-CGC font encore ces mêmes propositions pour 2014, et proposent de rajouter la demi-part supplémentaire pour tous les salariés, à l'identique de ce qui est fait pour les salariés célibataires, ceci afin d'améliorer le taux de subvention pour une majorité de salariés et réduire l'écart dans la prise en compte des parts entre les salariés seuls et les couples.

Aujourd'hui, ont été votés pour 2014 :

- L'augmentation de la subvention séjours vacances, dont les chèques vacances, à 1000€ a été **acceptée par Tous les élus pour 2014.**
- La demi part supplémentaire pour Tous, **acceptée par une majorité des élus CFE-CGC et CGT.**

Oui ! Le CE n'est pas là pour compléter les salaires sous forme de subvention, encore que, l'employeur utilise les "avantages" du CE comme argument d'embauche. De plus nous ne partageons pas l'avis des élus CFDT qui pensent peut être que les assistantes n'ont pas assez d'occupation avec l'accueil des salariés aux permanences, la préparation et l'organisation des activités communes et de sites.

Oui ! Les élus CFE-CGC ont trouvé un avis favorable auprès des élus de la CGT, car ils ont compris aussi que c'est de l'intérêt des salariés dont il est question.

Comment ne pas comprendre que certains sites, disposant de moins de budget, ne puissent pas proposer à leurs salariés autant de destinations pour les Week-ends que les autres sites ! **Ceci crée pour nous une "discrimination" entre les salariés de G2S qui n'est pas acceptable.**

Nous avons fait la proposition de traiter les Week-ends au niveau "national" afin d'harmoniser les pratiques et d'accorder les mêmes possibilités à tous les salariés G2S et ce quel que soit leur site.

Oui ! Les élus CFE-CGC proposent des mesures exceptionnelles, compte tenu de la trésorerie de notre CE, **mais** sans échos favorable des élus CFDT.

Nous sommes des élus responsables qui représentons des salariés responsables qui comprennent **qu'une mesure exceptionnelle reste une mesure exceptionnelle.**

Une chose est sûre, pour les élus CFE-CGC, **notre CE n'est pas là pour thésauriser des moyens financiers du CE qui appartiennent aux salariés.** Depuis plusieurs années les élus CFDT nous annoncent que le budget du CE serait en déficit si les mesures proposées par les élus CFE-CGC étaient appliquées, mais la réalité prouve le contraire. Pour mémoire les élus CFDT étaient contre la mise en place des plafonds de subvention, un outil essentiel dans la maîtrise du budget de notre CE pour éviter des montants de subvention hors du commun pour certains salariés ...

Oui encore ! Comme l'abordent les élus CFDT dans leur flash, depuis les dernières élections professionnelles du Comité d'Entreprise, nos propositions trouvent un écho favorable auprès des élus de la CGT, voir même de certains élus CFDT en OFF. Nous arrivons à trouver des propositions communes, car au-delà des étiquettes syndicales, nous sommes des salariés de G2S représentant les salariés de G2S et nous recherchons l'intérêt des salariés, ne l'oubliez pas lors des prochaines élections !

Les grands discours ne valent rien sans les actes.

PS : **Les temps ont changés**, Il faut oublier les Œuvres Sociales issues de la création des CE en 1946, époque où les salariés d'une entreprise partaient tous en vacances au même endroit "entre collègues"!

Vos représentants CFE CGC, une équipe active à votre service

COUSIN Christophe (La Défense) 01.70.94.09.62
 GANOUX Catherine (Ecully) 04.72.86.17.52
 GUIGNON Daniel (La Défense) 01.70.94.42.61
 LALOY Bruno (Lille) 03.20.63.37.43
 MISSE Pierre (La Défense) 01.70.94.30.91
 ROYER Philippe (Castelnaud) 04.99.58.65.30
 ULLOA-GIL Floréal (La Défense) 01.70.94.06.43
 DUCHOSSOY Frédéric (Morangis)

ROGER Fabienne (Paris) 01.44.56.72.39
 ROBIN Hervé (La Défense) 01.70.94.37.06
 ROBERT Emmanuel (La Défense) 01.70.94.08.72
 CHATAIGNER Ludovic (La Défense) 01.70.94.82.32
 MAREST Didier (Noisy Le Grand) 01.49.31.32.05
 DEMANY Guy (Ecully) 04.72.86.17.29
 BASTIEN Guillaume (La Défense) 01.70.94.48.14
 DESTAIS Dominique (Castelnaud) 04.99.58.65.40
 CHATENET Françoise (Bordeaux) 01.70.94.28.39

Faites comme de nombreux salariés de G2S, contactez votre Délégué Syndical, il saura vous aider et vous conseiller.